



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 avril 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 27 avril 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Yémen auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une déclaration du Gouvernement yéménite datée du dimanche 26 avril 2020, portant sur la rébellion armée que continue de mener le Conseil de transition du Sud autoproclamé dans la capitale provisoire, Aden (voir l'annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité et de le porter à l'attention des membres du Conseil.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Abdullah Ali Fadhel **al- Saadi**



**Annexe à la lettre datée du 27 avril 2020 adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Yémen
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration du Gouvernement yéménite concernant la rébellion
armée que continue de mener le Conseil de transition du Sud
autoproclamé dans la capitale provisoire, Aden**

26 avril 2020

Lorsqu'il a annoncé la création de ce qu'il a appelé une « administration autonome du Sud », le Conseil de transition du Sud autoproclamé a sapé tous les efforts faits depuis des mois pour mettre en œuvre l'Accord de Riyad. Cette déclaration est un acte de rébellion ouverte contre le gouvernement légitime, qui manifeste un rejet clair et net de l'Accord de Riyad, dans la droite ligne de la rébellion armée contre l'État d'août 2019. Il s'agit d'une tentative de se soustraire aux conséquences de l'incapacité à répondre aux besoins des citoyens d'Aden, qui continuent de souffrir des crises et du manque de services causés par la saisie des institutions de l'État, qui perturbe complètement le fonctionnement de ces dernières et empêche le Gouvernement de s'acquitter de ses obligations.

Le Gouvernement a fait face aux répercussions de la rébellion d'août, sans manquer d'assumer ses responsabilités. Il a accueilli avec faveur les efforts faits par les États frères pour endiguer les retombées de la rébellion, qui ont abouti à la signature de l'Accord de Riyad. Il s'est attaché à dûment mettre en œuvre cet accord et à accomplir son devoir, malgré l'intransigeance du Conseil de transition du Sud autoproclamé, qui a entravé ses efforts et l'a empêché d'exercer ses fonctions. Il a appliqué toutes les dispositions de l'Accord relatives aux questions militaires et à la sécurité dans le respect du plan de mise en œuvre convenu, que le Conseil de transition du Sud a bafoué lorsqu'il a eu recours à la force militaire pour empêcher les forces du Gouvernement d'appliquer l'Accord et lorsqu'il a lancé des campagnes médiatiques de dénigrement de l'État, des États frères et de l'Accord de Riyad.

Le Gouvernement tient le Conseil de transition du Sud autoproclamé et ses dirigeants pour responsables de la non-application des dispositions de l'Accord de Riyad, qui a abouti au coup d'État total visant les institutions de l'État dans la capitale provisoire, Aden. Il affirme, par ailleurs, que les héros et le commandement de la vaillante armée nationale sauront défendre l'unité, la sécurité, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Yémen et le protéger contre les machinations de ceux qui voudraient ébranler le pays et le fragmenter sous des noms fantaisistes et des prétextes fumeux.

Le Gouvernement appelle une nouvelle fois les États frères de la Coalition en appui à la légitimité au Yémen à assumer leur responsabilité historique en ce qui concerne l'unité et l'intégrité territoriale de la République du Yémen et à aider le Gouvernement et le peuple yéménites à protéger le Yémen et à le préserver des plans et projets subversifs.

Le Gouvernement appelle également la communauté internationale, l'Organisation des Nations Unies, la Ligue des États arabes, l'Organisation de la coopération islamique et le Conseil de coopération du Golfe à condamner le coup perpétré contre l'État et ses institutions, à soutenir le gouvernement légitime et à mettre en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité affirmant l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République du Yémen.

Le Gouvernement se félicite du consensus national dont les dirigeants des provinces, en particulier les autorités des provinces du Sud, ont fait preuve, de même

que les partis et factions politiques et les Yéménites des diverses provinces, qui ont unanimement réaffirmé leur opposition à ces actes irréfléchis. Le Gouvernement souligne qu'il restera fidèle à son peuple et ne ménagera aucun effort pour assurer la continuité des services, sauvegarder la sûreté et la sécurité des citoyens et contrer la rébellion.
